

Notes d'un inspecteur d'école [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **3 (1874)**

Heft 8

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039872>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

NOTES D'UN INSPECTEUR D'ÉCOLE.

— SUITE —

Parlons aujourd'hui de la méthode de lecture de M. Théodore. M. B. vient d'en faire l'essai et il en a obtenu d'heureux résultats. Mais a-t-il bien interprété l'idée-mère de la méthode ? C'est ce que je ne voudrais pas garantir, car, dans l'expérimentation qu'il vient de faire, il s'est écarté sur plusieurs points des procédés indiqués par l'auteur pour la mise en pratique de son système. Il s'est contenté d'en suivre les principes.

A l'encontre de la marche suivie dans tous nos syllabaires, le savant professeur de Paris propose de commencer par des phrases, mais des phrases bien comprises. Des phrases, on descend aux mots, et des mots aux syllabes qui sont les véritables éléments de la parole. Dans ses essais M. B. s'est attaché surtout à graduer les difficultés et à diversifier les exercices, sans s'éloigner jamais des principes fondamentaux de la méthode. A cet effet, il a commencé par des phrases ne renfermant que des syllabes simples, puis il a parcouru, une à une, toutes les combinaisons et les difficultés qu'offre l'étude du syllabaire.

Les enfants apprennent la lecture et l'écriture simultanément, mais l'écriture n'est que l'auxiliaire de la lecture. Le maître emploie deux sortes d'écriture : l'écriture ordinaire sur l'ardoise et l'écriture au moyen de lettres typographiques. Rien de plus simple que la composition de ces derniers caractères. M. B. les a tracés lui-même sur des carrés de papier. Les élèves aiment beaucoup à recomposer et à reproduire les phrases au moyen de ces lettres mobiles. Ils apprennent ainsi à lire sans syllabaire, sans aucun livre, pour les débuts, du moins ; car M. B. ne place d'abord sous leurs yeux que des phrases écrites et il réserve à plus tard l'étude des caractères imprimés.

Voici maintenant nos petits enfants en cercle devant le tableau noir où je lis ces mots écrits en grosses lettres : *papa fume la pipe*. Après leur avoir expliqué le sens de cette phrase au moyen de quelques questions, M. B. la fait répéter à chaque élève en leur montrant les mots qu'il leur fait ensuite compter. Pour s'assurer que ses élèves distinguent bien chaque mot, il

leur remet l'indicateur et leur dit de désigner tel ou tel mot donné.

Cette première étude achevée, on passe à l'étude des syllabes. Pour faciliter cette leçon, le maître recopie la phrase en en séparant chaque syllabe par des traits, ou sans traits. L'attention de nos commençants est appelée spécialement, cette fois-ci, sur les syllabes qu'ils répètent jusqu'à ce qu'ils sachent les distinguer d'une manière sûre.

La leçon a duré 20 minutes. Les enfants se rendent ensuite à leurs bancs et copient sur l'ardoise la phrase du tableau ou la reproduisent au moyen des caractères mobiles, mais en ayant soin de prononcer chaque syllabe et chaque mot, tout en les copiant. Ils apprennent ainsi à se rendre compte de la valeur réelle des lettres sans faire une étude directe et spéciale de leurs noms.

Le lendemain M. B. écrit une nouvelle phrase en suivant la même série d'exercices. En vingt ou trente leçons, il a parcouru toutes les parties et toutes les difficultés de nos syllabaires, puis il a passé à l'étude des caractères imprimés.

Ce ne sont plus des mots incompris, des combinaisons vides de sens, des signes inintelligibles que l'on fait étudier ainsi aux enfants, mais tout en se familiarisant avec les arides règles de la lecture, ils peuvent acquérir des connaissances et surtout l'intelligence d'un grand nombre de mots.

Je ne reproduirai pas la série de phrases qui ont servi de thèmes aux exercices de lecture. Ce qui m'a particulièrement frappé dans leur choix, c'est l'habileté avec laquelle le maître savait intéresser ses élèves, soit en les mettant eux-mêmes en scène, soit en mettant à profit les moindres incidents de la journée. Le nom seul d'un des élèves, appelé *Vincent*, a suffi pour graver dans leur mémoire et leur faire distinguer les deux syllabes *in* et *en*, sans qu'il fût besoin d'y jamais revenir.

M. B. avait l'intention de se servir du syllabaire de M. Théodore, mais il a renoncé à ce dessein parce que beaucoup de mots renfermés dans cet excellent guide n'ont pas d'équivalent dans notre patois et la marche de l'auteur lui parut trop rapide pour qu'il fût possible de s'y conformer avec des élèves aussi peu développés que la généralité de nos commençants.

Je ne doute pas que d'autres instituteurs n'imitent M. B. et ne fassent l'essai de cette méthode. Ces épreuves ne sont jamais entièrement infructueuses pour un maître qui sait observer et réfléchir.